

Psychomotriciens : Condorcet, inquiète

ENSEIGNEMENT 189 étudiants concernés

Pari perdu. En 2012, quand Jean-Claude Marcourt, alors ministre wallon de l'Enseignement supérieur, autorise les hautes écoles à organiser un cursus de psychomotricien, il parie sur la reconnaissance de la profession comme paramédicale par le gouvernement fédéral. Mais celui-ci n'a pas suivi et a décidé de ne pas reconnaître cette formation, laissant beaucoup d'étudiants et de jeunes diplômés dans le désarroi le plus total.

A la haute école provinciale Hainaut-Condorcet, on a fait les comptes : cette mesure touche 189 étudiants dont 49 sont « diplômables » cette année, une septantaine se trouvant déjà sur le marché du travail. « Cette situation est regrettable, expliquent les membres du pouvoir organisateur. Elle biaise le parcours de jeunes engagés avec enthousiasme dans une formation innovante. Les premières promotions de psychomotriciens ont abouti à un taux d'emploi non négligeable (37,2 % dans les six mois suivant l'obtention du diplôme) tandis que l'évolution

des offres en France continue à croître. Nous appelons à la poursuite d'une négociation entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et le fédéral pour conférer à la formation de psychomotricien un réel avenir, conforme à la réalité de l'espace francophone et aux besoins de sa population. Le statut juridique du psychomotricien et le remboursement de ses prestations par l'Inami doivent, pour la Province de Hainaut, faire l'objet d'un véritable agenda de discussion. »

En attendant, la haute école tente de dégager des solutions à court terme pour ses étudiants, mais aussi pour ses professeurs (6 équivalents temps plein) engagés dans cette formation.

« L'organisation de passerelles vers des sections paramédicales, voire pédagogiques, figure parmi les options, explique encore le PO. La haute école entend aussi permettre une réintégration facilitée de ses diplômés le souhaitant vers d'autres cursus. »

Une formation avec des débouchés

Mais l'option principale des représentants de la haute école

reste le combat pour une reconnaissance. « Nous continuons à croire dans le potentiel de la formation spécifique en psychomotricité et les débouchés qu'elle offre dans les crèches et les écoles, notamment, en dehors d'une reconnaissance de la profession par le secteur de santé. La volonté est donc bien à ce stade de maintenir la filière en informant l'ensemble des acteurs du contexte restrictif actuel, mais également des vraies perspectives qu'elle permet néanmoins d'envisager. » ■

S.Dx